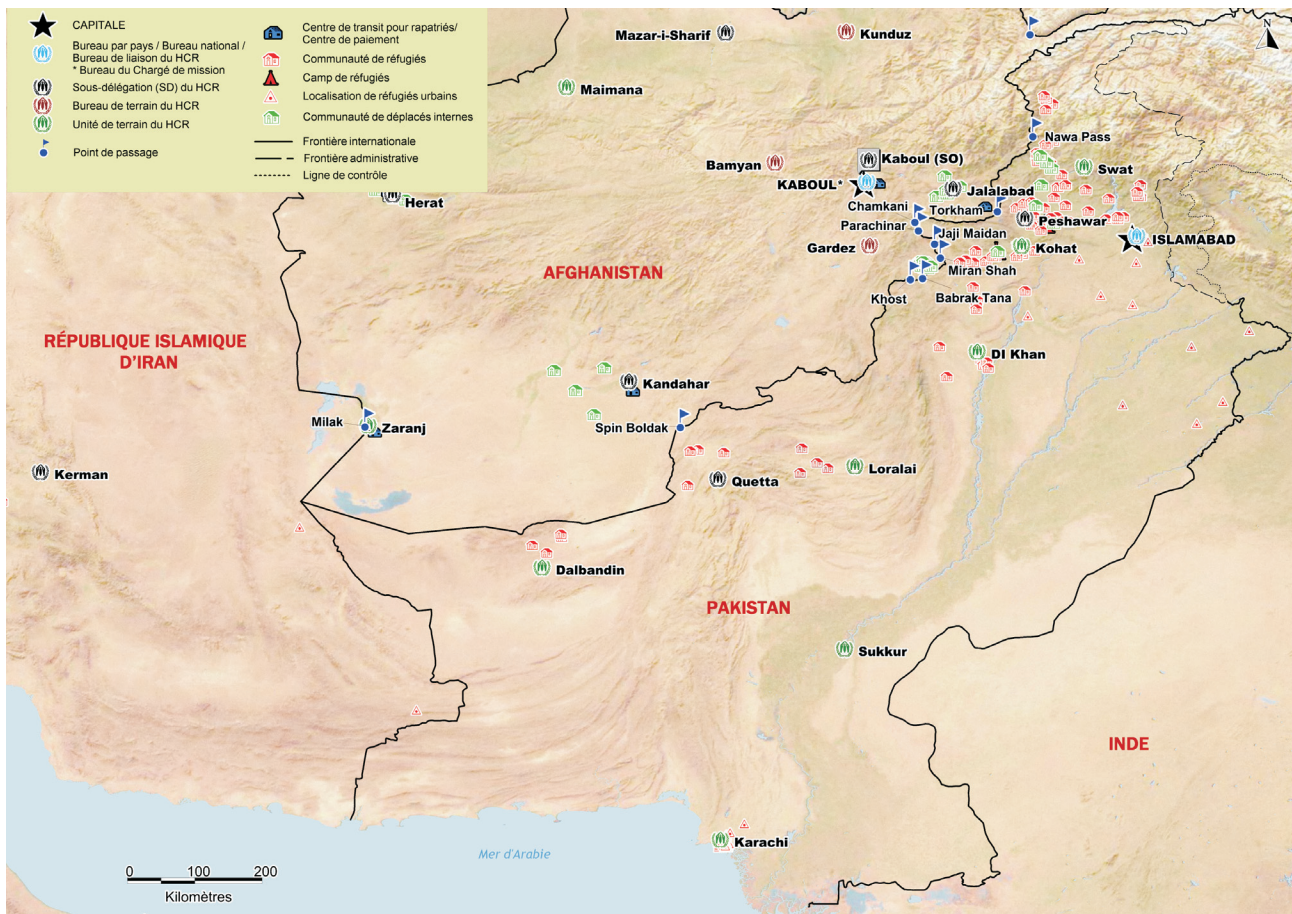


PAKISTAN



Faits marquants

- Le HCR a travaillé en étroite coopération avec la communauté humanitaire dans le cadre de l'intervention menée par le Gouvernement après les inondations qui ont ravagé le Pakistan en 2010, venant à la fois en aide aux ressortissants pakistanais et aux réfugiés afghans touchés par la catastrophe. En tant que chef de file du module de la protection, le HCR a étroitement collaboré avec ses partenaires pour répondre aux principaux défis de protection recensés et fourni des abris et des articles non alimentaires (ANA) d'urgence à 2 millions de personnes.
- L'un des événements déterminants de l'année 2010 a été l'approbation par le Gouvernement pakistanais de la Stratégie de gestion et de rapatriement des Afghans

réfugiés au Pakistan pour la période 2010-2012, mise en œuvre avec le concours du HCR.

- Le Haut Commissariat a facilité le rapatriement librement consenti de plus de 104 000 réfugiés afghans. Ce programme de rapatriement librement consenti a été le plus important du monde en 2010.
- Quelque 1,4 million de réfugiés afghans et de Pakistanais ont bénéficié de projets coordonnés par le HCR dans le cadre du programme RAHA (*Refugee Affected and Hosting Areas*), lancé au titre de l'initiative onusienne « Unis dans l'action » et conjointement promu par le HCR et le PNUD.
- Le HCR a offert protection et assistance au million de personnes déplacées par des affrontements internes dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (KPK) et dans les zones tribales sous administration fédérale (FATA).

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	1 899 800	1 899 800	47	52
	Somalie	500	500	42	36
	Pays divers	240	240	40	40
Demandeurs d'asile	Afghanistan	1 900	1 900	53	50
	Pays divers	150	150	48	32
Déplacés internes	Pakistan	952 000	952 000	-	-
Déplacés de retour	Pakistan	1 186 900	1 186 900	-	-
Total		4 041 490	4 041 490		

| Environnement opérationnel |

En 2010, le Pakistan a souffert de problèmes socio-économiques, politiques, humanitaires et sécuritaires qui ont contribué à un sentiment d'instabilité et d'imprévisibilité. À la fin du mois de juillet, l'environnement opérationnel a été compliqué par les pires inondations que le pays ait connues au cours de son histoire. La catastrophe a été d'une ampleur et d'une étendue géographique exceptionnelles, engendrant une succession de besoins et de défis au cours des mois suivants. Le KPK et le Baloutchistan, où le HCR est présent depuis longtemps et mène des opérations en cours, ainsi que le Sind et le Pendjab, figuraient au nombre des régions touchées.

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

En 2010, le HCR-Pakistan a géré un programme complexe réunissant trois opérations, concernant les réfugiés afghans, les déplacés internes et la situation d'urgence causée par les inondations.

En 2010, le Pakistan accueillait 1,9 million de réfugiés afghans, selon les estimations gouvernementales. Le premier objectif du HCR en 2010 était de faire campagne pour que les zones accueillant des réfugiés ou touchées par la présence de réfugiés, ainsi que les populations afghanes, soient incluses dans le programme de développement national, dans les programmes de développement appuyés par d'autres institutions des Nations Unies et dans l'initiative « Unis dans l'action ». Le HCR s'était fixé comme second objectif d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre le projet RIPAC (*Registration Information Project for Afghan Citizens*), l'accent étant mis sur la délivrance de documents d'identité par les autorités afin de réduire la vulnérabilité des Afghans.

Le HCR prévoyait de continuer à prodiguer une aide humanitaire aux personnes déplacées par le conflit au KPK et dans les FATA, en ouvrant des camps et en contribuant à leur gestion, en soutenant les communautés d'accueil et en protégeant les populations les plus vulnérables. L'Organisation entendait également veiller à ce que le retour de ces Pakistanais déplacés soit volontaire et durable et épauler les pouvoirs publics dans leurs efforts pour venir en aide aux personnes de retour et aux communautés les accueillant. Enfin, elle entendait assurer la sécurité de l'ensemble du personnel.

Pour assister les victimes des inondations, le HCR s'est fixé des objectifs supplémentaires au cours de l'année : fournir des abris d'urgence et des articles non alimentaires à 2,7 millions de personnes en 2010 et 2011, ainsi que des abris provisoires à 300 000 autres personnes. L'Organisation prévoyait également de mener des activités de suivi de la protection afin de déterminer les besoins des communautés sinistrées et d'y répondre.

Procédures de protection équitables

- Le Pakistan n'est pas signataire de la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés ni du Protocole de 1967. En l'absence de loi et de procédures nationales sur l'asile, le HCR a assuré la détermination du statut de réfugié au

titre de son mandat. Quelque 230 demandes d'asile ont été examinées et 50 personnes ont obtenu le statut de réfugié.

- Avec le concours du HCR, les autorités pakistanaises ont délivré des certificats de naissance pour 300 000 enfants afghans nés en 2010. Selon nos prévisions, 1 million de certificats de naissance devraient être délivrés à des réfugiés afghans âgés de moins de 18 ans d'ici à la fin du projet en 2011.

Environnement de protection favorable

- L'Organisation a continué à faire campagne auprès des services de maintien de l'ordre, des magistrats et de divers organismes gouvernementaux, en les invitant à reconnaître l'attestation d'enregistrement comme un document légal. Quelque 800 000 Afghans enregistrés ont reçu leur nouvelle carte infalsifiable, valable jusqu'au 31 décembre 2012.
- Les cas d'arrestations et/ou de placement en détention d'Afghans ont diminué et au mois de septembre, le ministère de l'Intérieur a publié une notification qui protégeait les Afghans détenteurs d'attestations d'enregistrement d'une arrestation et/ou d'une détention au titre de la loi sur les étrangers.

Protection contre la violence et l'exploitation

- En 2010, les trois bureaux du HCR au Pakistan ont finalisé des procédures destinées à prévenir la violence sexuelle et sexiste et à y répondre. Celles-ci comprennent un système de signalement et d'alerte au moyen d'un service d'assistance téléphonique. Dans le cadre de la campagne de prévention, le HCR a organisé des ateliers afin de sensibiliser les communautés réfugiées à la problématique de la violence sexuelle et sexiste.

Besoins et services essentiels

- RAHA est un élément de la Stratégie de gestion et de rapatriement des réfugiés afghans et, dans le cadre de ce programme, le HCR a exécuté 43 projets, concernant la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, les infrastructures, les moyens d'existence et les services sociaux, dans le KPK. Au Baloutchistan, les activités ont consisté à améliorer les infrastructures de 10 écoles, à construire 13 réseaux d'approvisionnement en eau dans six districts RAHA et à former 56 organisations communautaires.
- Le HCR a procuré des soins communautaires à environ 630 000 réfugiés et résidents au KPK. Plus de 168 000 réfugiés ont également bénéficié de services médicaux, assurés par 13 dispensaires au Baloutchistan. En outre, le Haut Commissariat a appuyé les efforts des autorités et d'ONG locales en distribuant quelque 28 000 tentes et 61 000 colis d'articles non alimentaires à des familles de déplacés internes au KPK. Pendant le ramadan, 20 000 familles de déplacés internes accueillies dans les camps de Jalozi et de Togh Sarai ont reçu des colis de vivres supplémentaires.
- Dans le cadre de l'intervention menée après les inondations, l'Organisation a distribué 155 000 tentes et 237 000 bâches en plastique à des familles touchées par la

catastrophe. Seize projets à impact rapide ont été montés pour aider 3 millions de membres de communautés sinistrées ayant regagné leur localité, la priorité étant accordée aux personnes qui avaient des besoins particuliers.

Autogestion et participation communautaires

- Dans le domaine de la participation et de l'autogestion communautaires, les initiatives ont été largement centrées sur la gestion quotidienne des villages de réfugiés et des camps de déplacés internes, notamment sur l'entretien des infrastructures existantes. Chez les réfugiés afghans, les capacités des communautés ont été renforcées par l'organisation de comités sectoriels et par la plus grande implication de ces comités dans les programmes.
- Les interventions du HCR en faveur des réfugiés urbains ont été axées en premier lieu sur le suivi de la protection, l'aide juridique ainsi que la sensibilisation aux violences sexistes et aux droits de l'homme. D'autres projets, portant sur des activités génératrices de revenus et des formations professionnelles ciblées, ont été organisés au profit de réfugiés non afghans.
- Les structures communautaires de gestion des camps, fondées sur les chouras traditionnelles et les comités sectoriels, sont restées impliquées dans les opérations courantes. Dans les camps, les femmes ont eu la possibilité de participer à des activités génératrices de revenus après avoir été formées à la broderie traditionnelle, à la fabrication d'objets artisanaux et à la culture maraîchère.

Solutions durables

- En mars, le HCR a lancé le programme de rapatriement librement consenti, destiné aux réfugiés afghans détenteurs d'une attestation d'enregistrement en cours de validité. Quelque 104 000 réfugiés afghans, sur un nombre prévu de 150 000 réfugiés, ont été rapatriés.
- Les dossiers de quelque 140 individus ont été transmis pour une demande de réinstallation en 2010 ; dans le même temps, quelque 140 personnes ont vu leur demande acceptée et environ 170 ont quitté le Pakistan pour se rendre dans des pays tiers. Le HCR et ses partenaires sont également intervenus pour obtenir la libération de réfugiés dépourvus d'attestations d'enregistrement, qui étaient placés en détention.
- Le HCR s'est efforcé d'assurer la viabilité du retour des Pakistanais touchés par les hostilités internes. En étroite collaboration avec ONU-Habitat et un certain nombre d'organisations partenaires, le HCR a achevé de construire près de 9 800 abris provisoires afin d'y loger des familles de retour jusqu'à ce que des hébergements permanents leur soient fournis. Quelque 68 500 individus ont pu bénéficier de ces logements provisoires.

Relations extérieures

- En 2010, le HCR a continué à consolider ses partenariats avec des intervenants clés pour améliorer la protection des réfugiés afghans et non afghans ainsi que des déplacés internes au Pakistan. L'Organisation est parvenue à resserrer ses relations avec l'administration, de sorte que les fonctionnaires ont davantage pris conscience des problèmes particuliers qui touchent les réfugiés. La décision des autorités de prolonger et de remplacer les attestations d'enregistrement a contribué à réduire la vulnérabilité des réfugiés afghans. Le Haut Commissariat s'est également employé à renforcer ses relations avec les donateurs.

Logistique et appui aux opérations

- En 2010, le HCR a acheté des articles ménagers et des abris d'urgence pour les déplacés internes et les communautés touchées par les inondations, qui comptaient en leur sein des réfugiés afghans. Les programmes du HCR en faveur des réfugiés et des déplacés internes (y compris l'intervention d'urgence menée après les inondations) ont été mis en œuvre par des ONG, des homologues gouvernementaux et d'autres partenaires.

| Contraintes |

Le HCR et la communauté humanitaire présente au Pakistan ont eu, comme précédemment, des difficultés à apporter une réponse concrète aux besoins de millions de déplacés internes. Du fait de contraintes financières, le HCR n'a pu exécuter que partiellement certaines activités destinées aux réfugiés afghans, y compris dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'accès des organisations humanitaires a posé un problème majeur tout au long de l'année et la sécurité est restée précaire, entravant l'accès à certains secteurs du Baloutchistan, du KPK et des FATA. Les inondations ont engendré d'autres défis et, dans certaines zones, il a été impossible de se rendre auprès des populations sinistrées, les ponts et les routes ayant été emportés et le niveau des eaux demeurant très élevé.



Des personnes déplacées par les inondations viennent chercher des vivres dans un camp des environs de Sukker, dans la province du Sindh.

Informations financières

En septembre, le HCR a participé au Plan d'intervention d'urgence dans les zones inondées du Pakistan en créant un budget supplémentaire pour les activités correspondantes. Les donateurs ont fourni un appui substantiel au programme et 89 pour cent des activités étaient financées à la fin de l'année. Cependant, le programme ordinaire (opérations en faveur des réfugiés et des déplacés internes) n'a été financé qu'à hauteur de 56 pour cent seulement, de sorte que le HCR n'a pas pu exécuter toutes les activités prévues.

Organisation et mise en œuvre

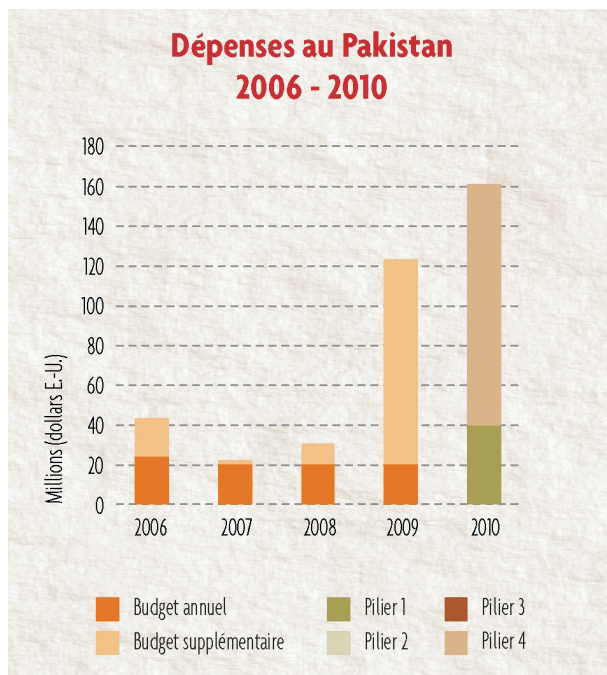
En raison de la situation sécuritaire, les sous-délégations ont fonctionné avec un personnel réduit à l'essentiel et ont été contraintes de restreindre leurs activités à plusieurs reprises au cours de l'année. Pour répondre à la situation d'urgence causée par les inondations, le HCR a établi sept bureaux de terrain : trois dans le KPK, trois dans le Sind et une au Pendjab. En outre, le Haut Commissariat a déployé 41 fonctionnaires internationaux et 56 collaborateurs nationaux afin de contribuer à l'intervention d'urgence.

Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	247
Internationaux	34
Nationaux	206
JEA	1
VNU	4
Autres	2

Collaboration avec les partenaires

En 2010, le HCR a travaillé avec 61 partenaires d'exécution, à savoir 13 ONG internationales, 36 ONG nationales, une institution des Nations Unies et 11 organismes gouvernementaux. Le ministère des États et régions



frontières (SAFRON) est demeuré le principal interlocuteur du HCR pour l'opération en faveur des réfugiés afghans.

Dans le cadre de l'approche modulaire, le HCR a été le chef de file des modules de la protection, des abris d'urgence et des articles non alimentaires, ainsi que de la coordination des camps et de la gestion des camps (CCCM) dans l'opération en faveur personnes déplacées par le conflit interne. L'Organisation a également dirigé les modules de la protection et de la CCCM lors de l'intervention d'urgence post-inondations. En raison de sa forte présence au KPK et au Baloutchistan, le HCR a été chef de file du module des abris d'urgence/articles non alimentaires dans ces provinces, tout en prêtant son concours à l'OIM, aux membres du module et aux autorités dans le Pendjab et le Sind. Enfin, il a assumé la fonction de Coordonnateur de l'action humanitaire au Baloutchistan.

Le HCR a continué à participer aux activités de l'Équipe de gestion des opérations des Nations Unies, de l'Équipe de gestion des mesures de sécurité et d'autres groupes de travail.

Évaluation générale

En dépit des conditions de sécurité précaires et des problèmes opérationnels complexes rencontrés sur le terrain en 2010, le HCR a offert protection et assistance à des millions de personnes touchées par les hostilités internes et par les inondations. Le Haut Commissariat s'est acquitté de son mandat en prodiguant une aide directe et en participant à l'approche modulaire.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commissariat principal aux réfugiés afghans (CCAR) à Islamabad et les quatre Commissariats aux réfugiés afghans (CCR) situés au KPK, au Baloutchistan, au Pendjab et dans le Sind, Commission nationale pour le développement humain, Direction de l'aide sociale, Service responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale, Service de gestion des opérations en cas de catastrophe dans les FATA, Services provinciaux de gestion des opérations en cas de catastrophe

ONG : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement, *American Refugee Committee, Azat Foundation, Balochistan Rural Support Program, Basic Education for Afghan Refugees, Centre of Excellence for Rural Development, Citizens' Commission for Human Development, Commission internationale catholique pour les migrations, Comité international de secours, Community Motivation and Development Organization, Concern Worldwide, Conseil norvégien pour les réfugiés, Dost Welfare Foundation, Fiza Social Welfare Organization, Foundation for Integration Development Action, Foundation for Rural Development, Health and Nutrition Development Society, Initiative to Base Development on Rights and Knowledge, International Medical Corps, Intersos, Just Peace International, Kurram Welfare Home, Legend Society, National Rural Support Program-Institute of Rural Management, Pakistan Community Development Program, Participatory Efforts for Healthy Environment, Première Urgence, Regional Institute of Policy Research and Training, Relief International, Roshni Development Organization, Sarhad Rural Support Program, Save the Children Federation USA, Service chrétien mondial, Services de secours catholiques, Sindh Radiant Organization, Social Efforts for Education and Development, Society for Community Support to Primary Education, Society for Empowering Human Resources, Society for Humanitarian Assistance, Research, Empowerment and Development, Society for Human Rights and Prisoners' Aid, Struggle for Change, Takhleeq Foundation, Taraqee Foundation, Tehreek, Frontier Primary Health Care, Union Aid for Afghan Refugees, Water, Environment and Sanitation Society, Wish International, Youth Resource Center*

Autres : ONU-Habitat

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Ministère des États et régions frontières

Autres : OMS, PAM, PNUD, UNICEF

Budget, revenus et dépenses au Pakistan | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	95 459 274	206 854 620	302 313 894
Revenus issus des contributions ¹	93 134 126	99 820 147	193 224 763
Autres fonds disponibles	(10 722 048)	22 118 912	11 396 864
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	82 412 078	121 939 059	204 621 627
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Instruments régionaux et internationaux	48 752	0	48 752
Cadre juridique national	78 957	0	78 957
Cadre administratif national	206 454	142 705	349 159
Politique en matière de déplacements forcés	0	608 282	608 282
Politiques de migrations nationales et régionales	78 957	0	78 957
Prévention de l'apatridie	20 647	0	20 647
Coopération avec les partenaires	2 752	0	2 752
Politiques de développement national	0	113 925	113 925
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	80 575	113 925	194 500
Non-refoulement	95 870	0	95 870
Sous-total	612 964	978 836	1 591 799
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Conditions d'accueil	2 064	301 432	303 496
Enregistrement et établissement de profils	1 239 626	1 414 844	2 654 470
Définitions du réfugié et de l'apatride	674	0	674
Détermination de statut juste et efficace	170 114	0	170 114
Documents d'état civil	141 342	0	141 342
Sous-total	1 553 820	1 716 276	3 270 096
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Impact sur les communautés hôtes	1 454 689	1 008 409	2 463 098
Application de la loi	63 008	113 925	176 932
Système de gestion de la sécurité communautaire	0	113 924	113 924
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	100 605	451 490	552 095
Protection des enfants	61 446	0	61 446
Liberté de mouvement	57 920	0	57 920
Détention non arbitraire	427 530	0	427 530
Accès aux solutions juridiques	302 399	220 733	523 132
Sous-total	2 467 597	1 908 481	4 376 078
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	0	773 808	773 808
Eau	382 500	252 102	634 602
Abris et autres infrastructures	8 233 866	48 353 274	56 587 140
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 160 282	24 873 067	26 033 350
Soins de santé primaire	4 027 798	0	4 027 798
VIH et sida	178 816	0	178 816
Éducation	1 416 917	0	1 416 917
Services d'assainissement	67 573	0	67 573
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	147 526	1 239 948	1 387 474
Sous-total	15 615 277	75 492 200	91 107 477

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	135 146	463 079	598 224
Autogestion de la communauté et représentation équitable	671 993	925 708	1 597 700
Gestion et coordination des camps	0	1 467 738	1 467 738
Autosuffisance et moyens d'existence	150 403	495 656	646 058
Sous-total	957 541	3 352 180	4 309 721
<i>Solutions durables</i>			
Retour volontaire	1 161 881	888 453	2 050 333
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	259 285	259 285
Réinstallation	210 437	0	210 437
Sous-total	1 372 318	1 147 737	2 520 055
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	135 472	228 049	363 521
Partenariats	135 149	0	135 149
Information	348 148	1 283 668	1 631 816
Sous-total	618 769	1 511 717	2 130 486
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	1 149 332	4 367 179	5 516 510
Gestion de programme, coordination et appui	1 170 024	3 841 426	5 011 450
Sous-total	2 319 356	8 208 604	10 527 960
Versements aux partenaires d'exécution	14 433 605	27 623 028	42 056 632
Autres objectifs	6 561	0	6 561
Total	39 957 808	121 939 059	161 896 867

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.